

NAYEMONT LES FOSSES

HAUTES - FOSSES

DIJON



VILLAGE

BASSES - FOSSES

BROMPONT



24 février 2010
Travaux d'élagage

Site internet : <http://nayemontlesfosses.free.fr>

Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	3
<i>Conseils municipaux</i>	4
<i>Les racines du Pays</i>	6
<i>La vie du village</i>	8
<i>Loisirs - Associations</i>	16
<i>Les écoles</i>	18
<i>Etat-civil</i>	19
<i>Informations pratiques</i>	20

BULLETIN COMMUNAL DE NAYEMONT LES FOSSES

Directeur de la publication : **Patrice FÈVE**

Responsable de l'édition : Alain PLEYER

Comité éditorial : Jean-Claude ANDRÉ, Patricia WATTIGNIES, Catherine VOINSON

Nos remerciements à toutes les personnes ayant apporté leur concours à l'élaboration de ce bulletin

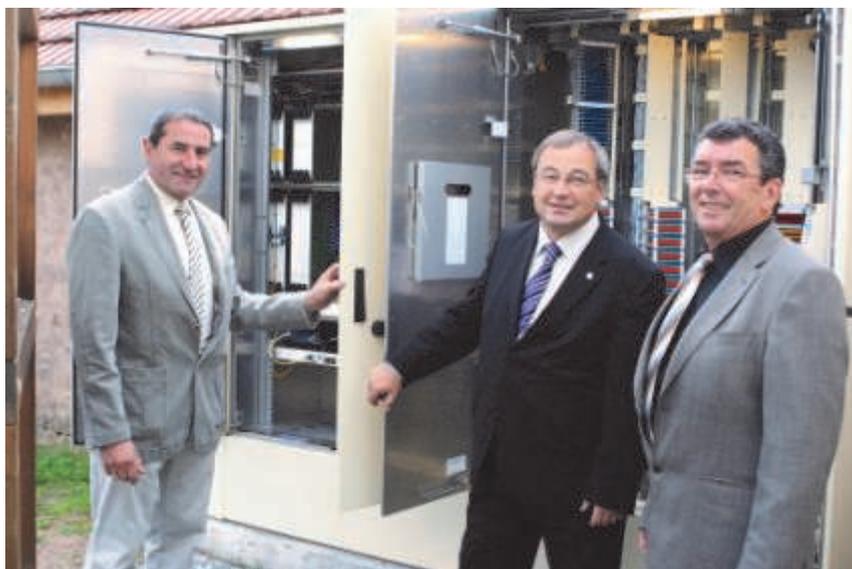
Imprimeur : ICMA - 88102 SAINT DIÉ CEDEX - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement



- Tous droits réservés -

- Reproduction des textes ou photos interdits sans l'autorisation du responsable de la publication -

Le mot du Maire



Lors de l'inauguration de l'ADSL

L'évènement fort du semestre est bien sûr l'arrivée du haut débit pour environ un tiers des habitants qui n'y avait pas accès. Le parcours fut long, 5 années, et difficile par les multiples péripéties en technologies et interlocuteurs. Le coût total de l'opération de 68 365 € se termine avec une charge nette pour la commune de 13 129 €, subventions déduites du Conseil Général et de l'Etat. Si un jour je ne sais plus quoi faire, j'en écrirai un livre. Nous sommes la première commune des Vosges parvenue à nos fins sur le sujet.

Le climat hivernal dans ces errements de neige intermittente et même la tempête du dimanche 28 février nous ont

beaucoup sollicités et mobilisés. Le personnel communal a fait au mieux. Maintenant il faut payer (sel et routes détériorées) !

Une opération de nettoyage de parcelle communale avec repiquage a été menée à son terme.

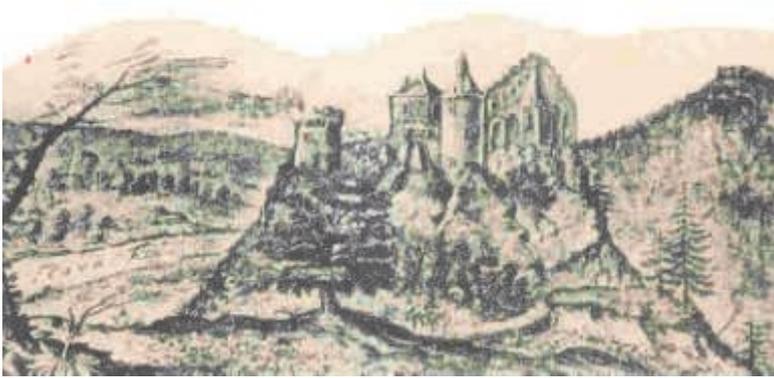
Nous avons mis en œuvre une démarche d'élagage en bordure des voies communales. Ce n'est que logique quand il s'agit de propriétés communales concernées, mais lorsqu'il s'agit de propriétés privées, c'est plus complexe. Sauf, et c'est souvent le cas, quand des accords peuvent être trouvés avec l'intervention de l'artisan (propriétaire

d'une nacelle) en collaboration avec le personnel communal. Des situations restent à traiter et j'attire l'attention de tous les riverains pour élaguer leurs arbres en limite de propriété et ce sur toute leur hauteur. Je compte sur votre bienveillance dès l'automne, à vos sécateurs, scies, échelles ou nacelles ! Il y va de la longévité de nos voiries et de la sécurité de tous.

Bonnes vacances à toutes et tous en espérant un été digne de ce nom.

Patrice FÈVE

Les racines du Pays



Le château du Spitzemberg

- Chapitre 5 - Du 10^{ème} au 15^{ème} siècle : le moyen âge

L'invention et l'humanisme jaillissent parmi les violences. Du 10^{ème} au 13^{ème} siècle, la féodalité s'installe.

Portons le regard sur les murailles de ce moyen âge féodal. Des forteresses arrogantes hérissent les reliefs ou se profilent au-dessus de leur motte. Détaillons un peu dans le cadre de "notre ban" le château du Spitzemberg. C'est une très ancienne forteresse où des vestiges gallo-romains furent retrouvés à la fin du siècle dernier.

Le château du Spitzemberg

L. HUMBERT soutient que le nom de Spitzemberg proviendrait de "spéculaire" signifiant observatoire, avant de trouver le sens allemand de montagne pointue. Un dessin du 17^{ème} siècle laisse voir un donjon et une tour tous deux quadrangulaires (11^{ème} - 12^{ème} siècles). Deux tours rondes, l'une crénelée comme les remparts, l'autre couverte d'un toit signalant une reconstruction vers le 13^{ème} ou le 14^{ème} siècle. Les tours rondes sont plus tardives que les tours carrées. Les hourdes et les barbacanes ne s'observent pas avant le 13^{ème} siècle.

Les hourdes désignent un ouvrage de bois installé en saillie au sommet des murailles pour permettre aux défenseurs de lancer des projectiles sur les assaillants.

Les barbacanes s'ajoutaient aux autres ouvrages défensifs comme une sorte de garde supplémentaire édiflée sur la rive extérieure du fossé, en avant du pont levis.

Le château subit le choc de la guerre de 30 ans vers 1635, puis la révolution l'acheva. C'est sur ses ruines que de terribles combats se déroulèrent en 1914.

Les grandes forteresses constituent un premier maillage qui couvre le pays de points distants d'environ 15 km. Elles exercent une fonction militaire, contrôlent les routes, assurent le repli et la

défensive. Les maisons fortes les relaient au milieu des villages et des populations rurales.

Les forteresses symbolisent la puissance du Duc de Lorraine. Les seigneurs du ban relaient cette autorité. Il s'agit là d'écuyers (nobles qui portent l'écu d'un chevalier et qui le représentent). Il y a aussi les vassaux du Duc et les vassaux... des vassaux. Ces nobles de second rang sont eux aussi liés à la forteresse mais résident dans leur propre maison à l'intérieur de leur châtellerie.

La maison forte de Sainte Marguerite fut possession de Claude de Bauzemont qui aurait tué Charles le Téméraire devant Nancy.

A la fin du 13^{ème} siècle, les petits seigneurs apparaissent bien liés aux forteresses, l'ordre seigneurial est hiérarchisé.

Les droitures de Spitzemberg contraignent les bans de Colroy - Bertrimoutier, Saulcy, Fraize, Clefcy, Anould, Lusse, Laveline, Taintrux, Ban de Sapt, Azeraille, Frambois, Sainte Marguerite et Provenchères.

En exemple de cette mainmise, voici la description d'un acte de succession de la "cour (ou curtis) de Bertrimoutier" soumise à Spitzemberg.

Acte de partage

"Messire Regnaud, l'héritier, emporte la moitié du Ban de Bertrimoutier, c'est à savoir la moitié par devers Spitzemberg ainsi comme la rivière de Fave la porte, en homme, en femme, en toutes leurs tenures, en tous les hommes et les femmes manants de la Court, et leurs tenures, la vacherie (étale), le jardin, le waignage, les prés sur la rivière de Fave, le moulin de la court, le bois de la Frasse et la rivière de Fave, dès le pont de Vanifosse en amont...".

La vie du village

Le petit patrimoine de Nayemont les Fosses

- Chapitre 3 -

Onze ans après la construction du pont de pierres, de très gros travaux sont à nouveau au programme communal. En 1879, un appel d'offre est lancé pour la construction de deux maisons d'école, une aux Basses Fosses - Hautes Fosses et une à Nayemont.



La fontaine à son emplacement d'origine

Dans ce projet sont compris la construction d'une fontaine pour l'école de Nayemont pour un montant de 2 000 F et une mairie dans le bâtiment pour la somme de 1 746,53 F. Mais cette dernière ne sera pas prise en compte dans les secours de l'état (subventions) d'un montant de 12 000 F. Ces travaux sont prioritaires et nécessaires pour l'enseignement suite à la volonté de Jules FERRY de rendre l'école publique gratuite et obligatoire.

Quatre entreprises sont alors sollicitées : pour le captage de la source, le taillage des pierres, la construction des chambres, la fourniture et la pose du bassin, la fouille et la pose des tuyaux.

Détail des travaux exécutés par M. KARASSE, fontainier à Saint Dié : Fourniture d'un clapet de décharge à la première chambre : 15 F ; une grenouillère : 5 F ; une grenouillère à la deuxième chambre : 5 F ; un coulant en fer : 3,50 F ; un mascarons : 5 F ; 19 Kil de plomb : 19 F ; une journée d'ouvrier pour raccord : 4,50 F ; fourniture de 30 Kil de ciment : 4,50 F. Total : 61,50 F.

Détail des travaux exécutés par M. FLEURENCE pour la fourniture et la pose des tuyaux : Tuyaux de 0,04 de la source à la chambre : 8,20 m ; tuyaux de décharge : 4 m ; tuyaux de la chambre au ruisseau : 212,70 m ; tuyaux du ruisseau au regard : 116,80 m ; du regard à la fontaine : 32 m. Total : 373,70 m à 1,30 F = 485,80 F ; fourniture de ciment : 95 Kil à 0,08 F = 7,60 F. Total : 493,40 F.

Détail des travaux exécutés par le sieur Constant CLAIN, tailleur de pierres au compte de la commune de Nayemont les Fosses :

1^{ère} chambre de la fontaine :

Couvercle : 1,30 m x 1,30 m x 0,20 m = 0,338 m³ + 0,156 m³ ; fond : 0,144 m³ ; longueurs (côtés) : 0,220 m³ + 0,176 m³ ; largeur : 0,240 m³ + 0,192 m³ ; les bouts : 0,080 m³.

2^{ème} chambre :

Couvercle : 1,30 m x 1,15 m x 0,20 m = 0,299 m³ + 0,052 m³ + 0,094 m³ ; fond : 1,20 m x 0,70 m x 0,10 m = 0,12 m³ ; côtés : 0,23 m³ + 0,164 m³ + 0,13 m³ + 0,104 m³ ; les bouts : 0,08 m³. Pour une semblable : 1,273 m³, Total : 4,092 m³ à 25 F = 102,30 F ; 6½ journées à 4 F = 26 F.

Total : 128,30 F.

Détail des travaux exécutés par PIERREVILLE pour la fourniture, le transport et la pose du bassin de fontaine : 50 F + 16 F + 12 heures à 0,30 F.

Total : 69,60 F.

Mémoires des travaux : vus, vérifiés et réglés par l'architecte M. GRIJOLOT de Saint Dié et approuvés par M. HUMBERT, Maire de Nayemont les Fosses, le 19 avril 1883.



La buanderie et le bassin rénové

Le 19 novembre 2009, le bassin est reposé après un nettoyage par l'entreprise GÉRARD, tailleur de pierres à Saulcy sur Meurthe. Le 28 novembre 2009, nos deux adjoints, Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN, font les travaux de raccordement dans la buanderie.

Aujourd'hui, vous pouvez l'admirer en vous promenant. Pendant 126 ans, il était caché, mais à son installation, il avait une autre utilité, pour les besoins de l'instituteur et des élèves.

La vie du village

Ils se sont installés récemment

Jessica BLAISE



Conseillère de vente indépendante
Nutrimetics : Nutrition et
Cosmétiques.

Jessica BLAISE
1310, Route de Saint Dié
88100 NAYEMONT LES FOSSES
Tél. : 06.70.58.69.47

Laurent FERTIG

Après avoir été pendant 20 ans
paysagiste en Alsace, Laurent FERTIG a
décidé de créer sa micro-entreprise en
février 2010. Il intervient pour tous les
travaux extérieurs : taille des haies et
arbustes, tonte de pelouses et
débroussaillage, entretien des massifs de

fleurs et d'arbustes, plantation,
scarification, création et réfection de
pelouses, bâchage, restauration de
structures existantes (escaliers, terrasses,
murets, etc...), pavage et dallage.

Laurent FERTIG
296, Chemin du Spitzenberg
88100 NAYEMONT LES FOSSES
Tél. : 03.29.57.99.64
Tél. : 06.20.86.19.76

Allo Nounou !

Si votre congé maternité ou votre
congé parental se terminent, vous
pouvez trouver une assistante
maternelle près de chez-vous :

- ✓ M^{me} Véronique MARCHAL
375, Allée de la Mairie
- ✓ M^{me} Isabelle PECCHIO
955, Chemin du Rain des Bolés
- ✓ M^{me} Claudine VOUAUX
1330, Route de Saint-Dié



M^{mes} Véronique MARCHAL, Isabelle PECCHIO et Claudine VOUAUX

Pour devenir assistante maternelle

Que fait une assistante maternelle
au quotidien ?

L'assistante maternelle s'occupe des
enfants toute la journée : elle les nourrit,
les change, les promène, les surveille,
leur fait faire des activités. Elle doit
participer à leur éveil en leur proposant
des jeux et des activités. L'assistante
maternelle peut être salariée directement
par les parents de l'enfant ou être
employée par une structure "crèche
familiale". C'est un métier qui nécessite
beaucoup de disponibilité et qui implique
le sens des relations humaines, car il faut
établir un bon contact avec les enfants et
avec les parents. Cette activité est
essentiellement recherchée par des
femmes qui veulent travailler chez elles.

Comment devenir assistante
maternelle ?

Pour exercer, une assistante maternelle
doit recevoir l'agrément du Conseil
Général après une enquête (hygiène,
salubrité du domicile, moralité). Elle n'a
pas besoin de diplôme particulier. Elle
doit également suivre une formation de
120 heures (dont 60 heures obligatoires
avant l'accueil du premier enfant, les 60
heures restantes pouvant se faire dans
les années qui suivent). Si vous êtes
intéressée, prenez contact avec votre
Conseil Général. Il vous enverra ensuite
un dossier que vous devrez compléter.
Pour toute information sur ce métier,
consultez le site www.famille.gouv.fr

Les nouveautés du métier
d'assistante maternelle :

- ✓ **une prime à l'installation est versée**
par la CAF pour toute assistante
maternelle qui le souhaite et sous
réserve de la signature d'une charte
d'engagement réciproque avec la CAF.
D'un montant de 300 €, elle peut être
portée à 500 € dans les territoires
déficitaires en mode de garde.
- ✓ **depuis 2009, l'assistante maternelle**
peut désormais accueillir 4 enfants au
lieu de 3.
- ✓ elle peut désormais exercer son
métier à l'extérieur de son domicile en
se regroupant avec d'autres, dans le
cadre des Maisons d'Assistants
Maternelles.

La vie du village

Une bonne histoire d'eau...



Une fuite d'eau en décembre 2009

La veille de Noël, une habitante du village en pleine préparation pour le réveillon se fait un shampoing colorant (une couleur).

Subitement, une coupure d'eau survient. Il faut dire qu'en cette période, le réseau de distribution d'eau est particulièrement malmené par une météo capricieuse alternant les périodes de gel et de dégel. Les fuites sont malheureusement inévitables, entraînant quelques ruptures d'approvisionnement malencontreuses.

La dame n'ayant plus d'eau à la maison, il faut trouver une solution rapide pour le rinçage !

C'est finalement dans un village voisin, chez les parents d'une amie de sa fille qu'elle ne connaissait d'ailleurs pas, qu'elle se réfugie et trouve de l'eau pour le rinçage !

La chevelure est sauvée...

Covoiturage

Suite à un constat fait sur l'augmentation des déplacements en voiture individuelle, sur les offres de transport que ne couvrent pas toutes les zones et sur les émissions de gaz à effet de serre en Déodatie, le Syndicat Mixte du Pays de la Déodatie s'est engagé dans une action de mise en place d'une plate forme de covoiturage.

Un comité de pilotage s'est créé au sein du Syndicat, chargé d'assurer le développement des projets. Il est composé de représentants des entreprises, de partenaires financiers, de représentants des élus et des représentants du Pays de la Déodatie. Objectifs de ce comité : faire réfléchir sur les enjeux de la mobilité et du covoiturage, augmenter la communauté des "covoitureurs", mettre en place un système dynamique de covoiturage en temps réel.

Vous cherchez ou avez d'une place disponible : inscrivez-vous sur le site internet de Covivo.



<http://www.covivo.fr>

Assainissement

Au début du mois de mai, vous avez pu voir les deux adjoints accroupis au bord de la Route de Saint Dié, du Chemin du Giron, du Chemin du Rain des Bolés.



Et bien, non ! Ils ne cueillaient pas des pissenlits, ils vérifiaient les tampons d'assainissement qui se trouvent en limite de propriété pour s'assurer que les écoulements se faisaient correctement. Quelques-uns ont fait l'objet d'un nettoyage.

Arrivée de la TNT en septembre

Vous l'avez peut-être déjà constaté, les chaînes de la TNT ont fait leur apparition sur vos téléviseurs depuis la fin de l'année 2009.

Mais c'est une nouvelle étape qui s'annonce en Lorraine le 28 septembre prochain avec l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par les antennes râteau.

Que devez-vous faire ? Si votre téléviseur est récent, il est équipé d'un décodeur TNT intégré. Sinon, vous devrez vous procurer un décodeur TNT externe qui se branche, en fonction des modèles, sur une prise péritel ou une prise HDMI de votre télévision.

Si trois mois avant la date de passage à la télé tout numérique, vous voyez défiler

un bandeau d'information sur certains ou tous vos postes, vous devez obligatoirement les adapter pour recevoir la télévision numérique.

Le 28 septembre, jour de passage au "tout numérique", vous devrez relancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur tous vos postes reliés à une antenne râteau ou une antenne intérieure, certaines chaînes de la TNT changeant de fréquences afin d'améliorer leur couverture. 5 minutes suffisent... Un souci, une interrogation ? Téléphonnez au 0970.818.818 (prix d'un appel local).



La vie du village

Nettoyage de printemps

Comme tous les ans, dans le cadre de l'opération du Conseil Général des Vosges "Le plus beau est avenir", la municipalité a organisé le traditionnel nettoyage de printemps.

Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation. Le plus jeune, Marek, a 5 ans. Toutes les associations étaient représentées : pompiers, chasseurs, pêcheurs, footballeurs, Elan, le Foyer Rural, sans oublier l'ONF, le conseil municipal, les enseignants, et quelques parents accompagnant leurs enfants qui tenaient à participer. Tout le long des routes et des chemins et sur les berges de la Fave, la collecte des débris était diversifiée. Mais, satisfaction, on en trouve moins chaque année. Souhaitons que cela dure !

De retour à l'atelier communal, la municipalité invitait tous les participants à prendre le verre de l'amitié dans la gaieté et la bonne humeur.



Quelques participants au nettoyage de printemps de retour aux ateliers communaux

Visite de la station de traitement



Les enfants des écoles visitant la station de traitement des Basses-Fosses

Également dans le cadre de l'opération "Le plus beau est avenir", une visite de la station de traitement des eaux usées était programmée pour les élèves de CP, CE1

et CE2 du RPI de Nayemont les Fosses et Pair et Grandrupt.

Guidés par les deux adjoints, Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN, les petits

écoliers n'ont pas manqué de poser de nombreuses questions, quelquefois inattendues. Ils ont bien compris le fonctionnement des installations. Pour assurer le bon traitement des eaux qui arrivent à la station, il ne faut pas y jeter n'importe quoi.

C'est une opération de sensibilisation à renouveler.

Les personnes qui seraient intéressées par une visite peuvent nous le faire savoir.

Une visite de la déchetterie a également été organisée pour les élèves de CM1 et CM2 par Monsieur René BASTIEN, Président du Syndicat des Ordures Ménagères Meurthe et Fave.

La vie du village

Commémoration du 8 mai 1945



Cérémonie de commémoration de
l'armistice du 8 mai 1945

C'est sous un soleil radieux, chose exceptionnelle en ce mois de mai maussade, que nous avons célébré l'armistice de la seconde guerre mondiale.

MM. Patrice FÈVE, Maire de Nayemont les Fosses, et Albert DIEUDONNÉ, vice-président du Souvenir Français Section Meurthe Fave, accompagnés de deux enfants, ont déposé une gerbe devant le monument aux morts, avant de se recueillir. Après la lecture du message de M. Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à

la Défense et aux Anciens Combattants, les enfants des écoles ont énuméré les noms des victimes nayemontaises, civiles et militaires. M. Patrice FÈVE a prononcé son allocution puis le public nombreux a, comme à l'accoutumée, accompagné les enfants des écoles lors du chant de La Marseillaise.

A l'issue de cette cérémonie, les participants ont été conviés à la mairie autour du verre de l'amitié.

Famille française

Samedi 29 mai 2010, la municipalité de Nayemont les Fosses a tenu à honorer M^{me} Sabine GILLES en lui remettant, à l'occasion de la fête des mères, la médaille de bronze de la famille française.

Mariée à Karl GILLES, Conseiller Municipal, Sabine est mère de quatre enfants, Quentin, Baptiste, Savinien et Isalys.

Toutes nos félicitations les plus chaleureuses.



M^{me} Sabine GILLES

Inauguration de l'ADSL

Enfin, pourrait-on dire ! Après tant de difficultés, d'espoirs ou de déboires, l'accès internet à haut débit est enfin arrivé pour les habitants du village, soit près de 130 abonnés de notre commune.

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer ce nouvel équipement le jeudi 20 mai 2010, en présence de MM. Christian PONCELET, Président du Conseil Général des Vosges, Roland BEDEL, Vice-Président du Conseil Général et Maire de Sainte Marguerite, Patrice FÈVE, Maire de Nayemont les Fosses, et des représentants de France Télécom. Après les traditionnels discours, un vin d'honneur offert par France Télécom a été servi en mairie où les habitants concernés étaient conviés.



M. Christian PONCELET coupe le ruban tricolore lors de l'inauguration de l'ADSL au village

La vie du village

Remise des cartes aux nouveaux électeurs

Samedi 27 février, les nouveaux jeunes électeurs de la commune ont été conviés à une petite cérémonie à la mairie. Ils ont été accueillis par MM. Patrice FÈVE, Maire, Jean-Claude ANDRÉ et François DURAIN, Adjoint, Claude CHAPELLE et Georges THIEBAULT, membres de la commission électorale.



Les nouveaux électeurs de la commune reçus par le Maire et les Adjoint

Il leur a été présenté, au cours d'un rapide exposé, les différentes institutions de l'état français, et en particulier le rôle de l'organisation communale : le rôle du conseil municipal, l'état civil, le renouvellement des papiers d'identité,

etc... sans oublier, bien sûr, l'organisation des élections !

Chaque futur électeur a reçu, en plus de sa nouvelle carte, un exemplaire du "Livret du Citoyen". Dans ce fascicule lui sont résumés les droits et devoirs du citoyen ainsi que les principes fondamentaux de la république.

C'est autour du verre de l'amitié que la discussion s'est poursuivie de manière très conviviale et la proximité des élections régionales (2 semaines plus tard) a permis à quelques-uns d'honorer leur nouveau statut en participant à la tenue du bureau de vote.

Félicitations à tous.

Elections régionales

Les élections régionales se sont déroulées les 14 et 21 mars derniers.

Au premier tour, 13 listes étaient en concurrence. Le taux de participation s'est élevé à 58 % pour Nayemont (46,4 % au niveau national et 41,55 % en Lorraine).

Au second tour, trois candidats restaient en lice et le taux de participation a atteint 62,2 % (51,0 % au niveau national et 47,06 % en Lorraine).



Bibliothèque

Les bibliothécaires remercient toutes les personnes qui ont donné des ouvrages. Ceux-ci seront triés et mis à disposition des lecteurs suivant les conseils de la bibliothèque départementale et les autres donnés à différentes associations. Nous vous **rappelons que l'adhésion reste inchangée** à 5 € par famille. Venez nous voir !!!



Fermeture estivale du 12 juillet au 29 août 2010 inclus.

Cartes d'identité

Depuis le 15 avril 2010 et si vous êtes déjà détenteur d'une carte plastifiée, vous n'êtes plus obligés de vous procurer un extrait d'acte de naissance pour le renouvellement de votre carte d'identité. En revanche, vous devez rendre la carte périmée. Il faut toujours fournir deux photos d'identité, un justificatif de domicile et venir à la mairie pour la prise d'empreintes digitales.



La vie du village

Galette des rois



Nos aînés réunis pour fêter l'épiphanie

Conjointement organisé par ELAN et le CCAS, nos séniors ont été conviés à fêter l'épiphanie lundi 4 janvier dans les locaux de l'association.

La joie et la bonne humeur étaient de mise en cet après-midi festif. Tous se sont régales en dégustant les dix galettes bien chaudes offertes

par la boulangerie "La Mie de Chaud Pain" tenue par M. et M^{me} BOUCHON, résidant à Nayemont les Fosses, que nous remercions beaucoup.

Rendez-vous est pris pour janvier 2011 dans une ambiance qui, n'en doutons pas, sera toujours aussi conviviale. A l'année prochaine !

Chorale CELIA

Nous avons la chance d'avoir sur notre secteur une belle chorale riche de plus d'une trentaine de bénévoles. Sa présidente Renée THOMAS anime le groupe avec le chef de chœur. Ils aimeraient recruter des voix d'hommes pour améliorer leurs prestations musicales de qualité.

Leur concert d'été a eu lieu le 28 mai à l'église de Sainte Marguerite. N'hésitez pas à venir rejoindre ce sympathique groupe qui comprend plusieurs chanteuses et chanteurs de Nayemont, en prenant contact avec la présidente au 03.54.82.02.07.



Championnat de Lorraine d'agility

Le 25 avril 2010 a eu lieu à Thionville le championnat de Lorraine d'agility. Cette compétition clôture la saison 2009 - 2010. Maud FERTIG et sa chienne Buffy (berger des Shetlands) s'y sont illustrées en terminant sur la première marche du podium. Elle s'est qualifiée pour le championnat de France. Maud est à la fois championne de Lorraine et vainqueur de la coupe de Lorraine en catégorie poussin.

L'agility est une discipline canine inspirée du jumping équestre qui consiste à faire négocier à son chien une vingtaine d'obstacles selon un ordre imposé par un juge, en un minimum de temps et sans pénalité. Les obstacles sont des haies, des tunnels rigides et souples, un slalom, une poutre, une bascule, un toit, un mur et un saut en longueur.

Pour participer au championnat de Lorraine, Maud a dû présenter 5 qualificatifs, obtenus au cours de la saison et aucun de ses résultats ne devait excéder deux pénalités. Maud a commencé l'agility à l'âge de 6 ans avec la chienne de sa maman. En 2006, Buffy, sa petite shetland, est arrivée à la maison. Elle l'a formée et entraînée et continue chaque semaine, quelles que soient la saison et la météo.

Les compétitions se déroulent dans tous les clubs canins de France. Le concours de Saint Dié aura lieu le 27 juin 2010 à La Pêcherie. Il comptera des équipes maîtres et chiens de haut niveau, sélectionnées en équipe de France et qui la représenteront au championnat du monde qui se déroulera en Allemagne en octobre 2010.



Maud FERTIG et sa chienne Buffy, championnes de Lorraine d'agility

La vie du village

Grand prix cycliste de Nayemont les Fosses

Michel BARBE, président de la Jeune Etoile Cycliste Déodatienne et des Environs (JECDE) ouvrait la saison cycliste avec sa dynamique équipe, une quinzaine de membres, en organisant le lundi de Pâques le grand prix de Nayemont UFOLEP. Habituellement, il se déroulait le premier week-end de septembre.

Avec une météo exceptionnelle, cent un coureurs de différents clubs des Vosges, de Meurthe et Moselle et d'Alsace ont pris le départ à l'aire de loisirs des Goutys. Selon leur catégorie, le nombre de tours de 9,3 km à parcourir était déterminé par la catégorie de chaque coureur. Toujours aussi difficile, cette course est très réputée pour ses forts dénivelés.

A l'issue de l'épreuve, Michel BARBE a proclamé les résultats et procédé à la remise des coupes avec Patrice FÈVE, Maire de Nayemont les Fosses, et Jean-Claude ANDRÉ, Adjoint. Félicitations à tous et bon courage pour la nouvelle saison annonciatrice de performances.



Les sportifs récompensés

Les vainqueurs des quatre courses :

- ✓ minimés : Ludovic GOBI de Vic-sur-Seille
- ✓ cadets : Romain FRIEDRICH de Vic-sur-Seille
- ✓ féminines : Charlène MATHIEU de Varangéville
- ✓ 4^{ème} catégorie : Jacques ANTOINE de Sainte-Marie-aux-Mines

- ✓ 3^{ème} catégorie, André BIANCHONG de Saverne
- ✓ 2^{ème} catégorie : Charles MARTIN de Vic-sur-Seille
- ✓ 1^{ère} catégorie (soit 65 km) : Julien HUSSEAUX de Villers-lès-Nancy.

Rendez-vous l'année prochaine.

Rallye WRC

En 2010, et pour une durée minimale de 3 ans, la manche française du championnat du monde des rallyes WRC se déroulera en Alsace. Cette année, nous aurons la chance d'avoir une spéciale dans les Vosges, à deux pas de chez nous !
Parcours de la spéciale "Pays d'Ormont" :
La Petite Fosse > col d'Hermanpaire > raids de Robache > col des Raids > Denipaire > le Palon > la Fontenelle > Laitre > Thiarupt > Grandrupt > le Vermont > arrivée au col du Hantz.

Alors, rendez-vous entre le 1^{er} et le 3 octobre pour aller applaudir Sébastien LOEB et tous les autres concurrents !



Du nouveau chez nos commerçants

Depuis le mois de février, le pain, les viennoiseries et pâtisseries sont livrées par Patrick RUYER, le papa de Jimmy RUYER, propriétaire de la boulangerie pâtisserie au 31, Rue Stanislas à Saint Dié. Il vous apporte également le journal. Pour ne pas changer les habitudes, il a conservé la même tournée que son prédécesseur. Vous pouvez aussi lui passer des commandes au 03.29.56.18.21. Son jour de repos est le mercredi, mais...

... vous n'êtes

pas sans journal ! Les dernières nouvelles arrivent avec



Michel LORRAIN, le beau frère de FiFi, accompagné de son fils Régis. Ils ont repris les tournées d'épicerie, primeurs et biens d'autres produits qu'ils livrent à votre porte. Ils ont également conservé la même tournée et les mêmes horaires, mais uniquement le mercredi. Vous pouvez les contacter pour passer vos commandes au 03.83.42.26.54. Réservez-leur le meilleur accueil et gardons-les le plus longtemps possible.

Loisirs - Associations

Foyer Rural



Le Foyer Rural de Nayemont les Fosses vous propose ses activités au cours de l'année :

- ✓ les mardis après-midi : atelier de peinture sur soie avec Andrée THIEBAULD (hors vacances scolaires),
- ✓ les vendredis après-midi : marche pour les séniors. En septembre : massif de la Bure, avec Pascal ROZÉ, guide de randonnée pédestre,
- ✓ le 26 juin : avec le concours de la commune et de bénévoles, il organise les feux de la Saint Jean. Buvette et

- La dynamique équipe de marcheurs animations à partir de 19^h30 avec Neness. Chants, danses, sketches, musique de 21^h00 à 22^h00 avec Johann et Patricia WATTIGNIES de l'association ELAN. Procession aux flambeaux par les petits et allumage de la chavande à 22^h30,
- ✓ le 12 septembre : vide greniers traditionnel à l'aire de loisirs de Goutys, de 8^h00 à 18^h00, avec petite restauration,
 - ✓ le 23 octobre : loto au centre de loisirs des Goutys avec Colette et

Pierre JACQUEY,

- ✓ les 12, 13 et 14 novembre : week-end des arts, avec le concours des peintres, sculpteurs et artisans de Nayemont. Tous à la tâche !
- ✓ le 5 décembre : défilé de Saint Nicolas, goûter et animations au centre de loisirs des Goutys.

Foyer Rural de Nayemont
1620, Chemin des Goutys
88100 NAYEMONT LES FOSSES
✓ Foyer Rural : 03.29.55.59.32
✓ Président : 03.29.55.53.09

Association ELAN

Marche gourmande

Dimanche 9 mai 2010, l'Association ELAN a organisé sa deuxième marche gourmande. 200 personnes se sont élancées sur les chemins de Nayemont les Fosses malgré le temps incertain. La bonne humeur était au rendez-vous. Les marcheurs ont pu déguster les produits du terroir sur les différents stands proposés, la bière des Hauts, le lard si cher au cœur des Vosgiens, le fumé lorrain. Le parcours de 8 kilomètres s'est achevé sous la structure près du tennis où les marcheurs se sont retrouvés pour le dessert avec une animation musicale.



Les randonneurs de la marche gourmande

Loisirs - Associations

Association ELAN

Stage de danse à Ramonchamp

L'Association ELAN a organisé un week-end de danse les 16 et 17 avril 2010 au centre de vacances "Les 4 vents" à Ramonchamp.

Une vingtaine de danseurs s'était réunie pour acquérir ou perfectionner les pas de rock'n'roll, de salsa et de rumba. Ce stage était encadré par un professeur diplômé : Pascal GEORGEL. Ce week-end s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et chaleureuse sur un site très agréable des Vosges.



Le joyeux groupe de danseurs

AS Nayemont Football



L'équipe A de Nayemont les Fosses

L'équipe A de Nayemont les Fosses s'est rendue le samedi 24 avril 2010 à Tomblaine (54) pour le compte des demi-finales de la coupe de Lorraine des sports loisirs, première du nom, qui fait se rencontrer des équipes Vosgiennes et Meurthe et Mosellanes. L'issue de la rencontre a été en faveur des locaux qui se sont imposés 6 à 4. L'équipe de Nayemont A n'a donc pas participé à la finale, mais s'est classée à la 3^{ème} place le samedi 12 juin 2010 (victoire 2-1).

En revanche, elle a brillamment remporté la coupe des Vosges. De plus, en championnat groupe honneur, elle se positionne à une confortable 2^{ème} place.

L'équipe B de Nayemont les Fosses, dont le début de saison était prometteur, a connu plus de difficultés en fin de parcours à cause d'un manque d'effectif lié à de nombreuses blessures.

Nayemont A reste l'équipe phare du club et continue à maintenir la renommée qu'elle s'est faite depuis de nombreuses années.

Les écoles

Carnaval des écoles



Les enfants, bien déguisés, arrivent au Centre de Loisirs

Le 5 mars dernier, les élèves de Nayemont les Fosses et de Pair et Grandrupt ont fêté le carnaval.

d'écoles et de leurs parents, ont effectué, à pied, le trajet des Basses Fosses au centre de loisirs des Goutys.

Grâce au bus scolaire, mis à la disposition des enseignants, les enfants ont été préalablement regroupés à l'école des Basses Fosses. Ils ont entamé leur défilé à 14^h30.

A la fin de ce défilé, un goûter attendait tous les participants. Il était constitué, bien entendu, de beignets de carnaval accompagnés de boissons chaudes. Ces beignets avaient été fabriqués par les parents des élèves et les bénévoles.

Le soleil ayant brillé tout l'après-midi, l'ensemble des élèves déguisés de la "tête aux pieds", encadrés de leurs professeurs

Tout ce petit monde regagna ses foyers **une fois s'être bien restauré.**

Tricycles et vélos

Les enseignants du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Nayemont les Fosses et Pair et Grandrupt font appel à votre générosité.

Si vous possédez des tricycles ou vélos dont vos enfants n'ont plus l'utilité, ils trouveront bien volontiers une seconde jeunesse en rejoignant les cours de récréation de nos écoles.

Merci à tous pour vos dons qui seront bien utiles à nos chères têtes blondes afin de compléter les 12 vélos achetés récemment par le RPI.

Bonnes volontés

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Nayemont les Fosses et Pair et Grandrupt fait appel pour la rentrée de septembre à une ou deux bonnes volontés pour aider les enfants à faire leurs devoirs en fin de **journée scolaire dans les locaux de l'école** des Basses Fosses (retraité qui voudrait donner un peu de son temps, par exemple).

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la mairie.

Echos de la maternelle

Projet "Terre"

Cette année, les enfants de la maternelle ont travaillé la terre et se sont rendus chez une artiste céramiste, M^{me} CHAGUÉ à Taintrux.



Ils ont réalisé des carreaux de terre que nous avons pu admirer lors de notre exposition le 12 juin, jour de la kermesse.

Journée à la ferme

Le lundi 31 mai, nous sommes allés à la ferme du Bleu à Herbeaupaire. Les enfants ont découvert les animaux et leurs caractéristiques puis ont fabriqué du pain et du beurre. L'après-midi s'est terminé par un bon goûter!



Journée à la ferme pour les enfants de maternelle

Informations pratiques

Horaires *d'*ouverture

Bibliothèque

Mardi : 17^h00 - 18^h30
Mercredi : 16^h00 - 17^h30
Samedi : 10^h00 - 11^h30

Fermeture du 12 juillet
au 29 août inclus

Mairie

Mercredi : 09^h00 - 12^h00
Jeudi : 17^h30 - 19^h00
Samedi : 09^h00 - 12^h00

Fermeture du 07 au 21 août inclus
Fermeture tous les samedis d'août



Mairie de Nayemont les Fosses
150, Allée de la Mairie

88100 NAYEMONT LES FOSSES

 03.29.56.20.42

 03.29.55.23.44

 nayemontlesfosses@free.fr

<http://nayemontlesfosses.free.fr>



 03.29.51.71.87



Déchetterie



Du 01.04 au 31.10

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 19^h00

14^h00 - 19^h00

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 19^h00

Lundi

Mercredi

Vendredi

Samedi

Du 01.11 au 31.03

09^h00 - 12^h00

14^h00 - 17^h00

14^h00 - 17^h30

09^h00 - 12^h00 et 14^h00 - 17^h30

Numéros utiles

Samu : 15
Pompiers : 18
Syndicat des eaux : 06.83.33.72.41

Gendarmerie : 17

EDF : 0810.333.088



Travaux de jardinage

Jours ouvrables : 08^h30 - 12^h00 et 14^h30 - 19^h30

Samedis : 09^h00 - 12^h00 et 15^h00 - 19^h00

Dimanches et jours fériés : 10^h00 - 12^h00

Le ramassage des ordures ménagères du jeudi 11 novembre 2010 (Armistice 1918) sera reporté au samedi 13 novembre 2010.

Horaires des écoles



Nayemont centre :

08^h25 - 11^h15 et 13^h35 - 16^h45

Basses-Fosses :

08^h15 - 11^h20 et 13^h45 - 16^h40

Pair et Grandrupt :

08^h05 - 11^h20 et 13^h55 - 16^h40

En cas d'urgence...

Patrice FÈVE :

 03.29.55.16.87

Jean-Claude ANDRÉ :

 03.29.56.38.76

François DURAIN :

 03.29.56.18.82



Marché à Sainte Marguerite
Place Cœur du Village

Tous les mercredis de 08^h00 à 12^h30

Bonnes vacances à tous...